

SÉANCE ORDINAIRE

13 DÉCEMBRE 2010

Cent cinquantième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 13ème jour du mois de décembre 2010 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Madame la commissaire parent : Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Madame Katleen Loiseau, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Monique Brière et Erminia Merlo.
Monsieur le commissaire : Stéphane Surprenant.

Madame la commissaire parent : Sonia Boulay.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 10.12.13
001 Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé :

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 8 novembre 2010 (document SG 10.12.13-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De madame Julie Mac Murray, attachée politique de monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec : accusé de réception de la lettre adressée le 27 octobre 2010 à madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, accompagnée du plan de réduction des

- dépenses de fonctionnement de nature administrative et le plan de réduction des effectifs de la Commission scolaire.
- 04.2.2 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la lettre adressée le 27 octobre 2010 par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, accompagnée de la documentation sur *la Loi mettant en œuvre certaines dispositions sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette*.
 - 04.2.3 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la lettre adressée le 27 octobre 2010 par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, accompagnée du plan de réduction de la taille de l'effectif et des dépenses de nature administrative.
 - 04.3 Mot de la présidente.
 - 04.4 Conventions de gestion et de réussite éducative (document DG 2010.12.13).
 - 04.5 Suivi aux recommandations de la protectrice de l'élève (document SG 10.12.13-04.5).
 - 05.1 Clientèle au 30 septembre 2010 (document déjà remis).
 - 08.1 Démissions (document RH 10.12.13-08.1).
 - 08.2 Congés sans traitement (document RH 10.12.13-08.2).
 - 08.3 Engagements (document RH 10.12.13-08.3).
 - 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 27 octobre 2010 pour un montant de 4 285 231,69 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2010-12-13 09.1).
 - 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 novembre 2010 pour un montant de 3 456 172,97 \$, vérifiée par madame Sonia Boulay (document RF 2010-12-13 09.2).
 - 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 24 novembre 2010 pour un montant de 4 355 466,77 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2010-12-13 09.3).
 - 09.4 Prolongation de l'offre de services financiers et bancaires (document RF 2010-12-13 09.4).
 - 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Inspection et entretien des systèmes d'alarme-incendie de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RM 10.12.13-10.1.1)
 - 10.1.2 Choix des professionnels 2010-2011 (document RM 10.12.13-10.1.2).
 - 10.2 Demande de changement de contrôle majoritaire – Limocar Roussillon Inc. (document RM 10.12.13-10.2).
 - 11 - Commissaires parents.
 - 12- Remerciements et félicitations.
 - 13- Autres sujets.
 - 14 - Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 8 NOVEMBRE 2010 (document SG 10.12.13-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires tenue le 8 novembre 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2010 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 8 novembre 2010.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De madame Julie Mac Murray, attachée politique de monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec : accusé de réception de la lettre adressée le 27 octobre 2010 à madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, accompagnée du plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative et le plan de réduction des effectifs de la Commission scolaire.

04.2.2 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la lettre adressée le 27 octobre 2010 par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, accompagnée de la documentation sur la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.*

04.2.3 De madame Denise Grondin, conseillère politique de madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la lettre adressée le 27 octobre 2010 par la Commission scolaire des Hautes-Rivières, accompagnée du plan de réduction de la taille de l'effectif et des dépenses de nature administrative.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 8 novembre 2010.

04.4 CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (document DG 2010.12.13)

Considérant la convention de partenariat à intervenir entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ce, conformément à l'article 459.3 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit maintenant convenir avec chaque direction d'établissement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat, le tout conformément à l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que les conventions de gestion et de réussite éducative seront établies en tenant compte du plan de réussite de chacun des établissements et de leurs situations particulières et respectives;

Considérant que ces conventions devront notamment porter sur les modalités de contribution de l'établissement, sur les ressources allouées par la commission scolaire pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et ses cibles, sur les mesures de soutien et d'accompagnement qui seront mises à la disposition des établissements et sur les mécanismes de suivi et de reddition de comptes qui seront mis en place par l'établissement;

Considérant que la directrice générale et le directeur général adjoint supervisent les directions d'établissement;

Considérant qu'il y a lieu de désigner la directrice générale et le directeur général adjoint pour convenir de la convention de gestion et de réussite éducative avec chaque direction d'établissement;

Considérant qu'afin de conclure des conventions de gestion et de réussite éducative avec la direction de chacun des établissements, il y a lieu de présenter le modèle qui servira à l'élaboration de ces conventions;

Considérant que la directrice générale assurera une reddition de comptes annuelle sur l'atteinte des objectifs visés dans la convention de partenariat;

HR 10.12.13
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De mandater la directrice générale et le directeur général adjoint afin de convenir et de signer avec chaque direction d'établissement qu'ils supervisent respectivement, une convention de gestion et de réussite éducative conforme au contenu prévu à l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et en fonction de la convention de partenariat intervenue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adopté à l'unanimité.

04.5 SUIVI AUX RECOMMANDATIONS DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE (document SG 10.12.13-04.5)

Considérant la plainte portée par le parent de l'élève _ _ _G 20129502 auprès de la protectrice de l'élève de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que la protectrice de l'élève a considéré que la plainte déposée par le parent était bien fondée à certains égards;

Considérant les recommandations émises par la protectrice de l'élève en lien avec ce dossier;

Considérant qu'à l'article 7.5 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, il est prévu que le Conseil des commissaires informe les personnes concernées des suites qu'il entend donner aux correctifs proposés par la protectrice de l'élève;

HR 10.12.13
004

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières remette en cours d'année aux parents des élèves n'étant pas à la deuxième année du troisième cycle au primaire, mais qui ont complété

six années d'études au primaire, une lettre les informant que le directeur de l'école peut exceptionnellement, dans l'intérêt d'un élève qui n'a pas atteint les objectifs et maîtrisé les contenus notionnels obligatoires de l'enseignement primaire au terme de la période fixée par le régime pédagogique pour le passage obligatoire à l'enseignement secondaire, sur demande motivée des parents et selon les modalités déterminées par les règlements du ministre, admettre cet élève à l'enseignement primaire pour une année additionnelle, s'il existe des motifs raisonnables de croire que cette mesure est nécessaire pour faciliter son cheminement scolaire, et ce, tel qu'indiqué à l'article 96.18 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Que le Service des ressources éducatives aux jeunes fixe une date d'échéance pour le dépôt de la demande motivée des parents et que celle-ci soit notamment indiquée dans la lettre ci-haut mentionnée.

Adopté à l'unanimité.

05.1 CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 2010 (document déjà remis)

Madame Marie-Thérèse Delfosse, présente et commente le document intitulé : « Déclaration de la clientèle scolaire - Statistiques au 30 septembre 2010 ».

08.1 DÉMISSIONS (document RH 10.12.13-08.1)

**HR 10.12.13
005**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Nadine Beaudin, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 17 décembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.12.13
006**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Lucie Daigneault, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Fatima, soit acceptée à compter du 1^{er} décembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.12.13
007**

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Hélène Dubreuil-Duchaine, conseillère en communication au Service du secrétariat général et des communications, soit acceptée à compter du 13 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 10.12.13
008**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Annie Guillemette, conseillère d'orientation à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 20 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.12.13
009

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent:

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Joanne Ménard, secrétaire d'école à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 11 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 10.12.13-08.2)

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 10.12.13
010

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 31 janvier 2011 au 1^{er} avril 2011 inclusivement, soit accordé à monsieur Luc Côté, concierge (moins de 9 275 m²) à l'école Bruno-Choquette.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « affaires personnelles »,

HR 10.12.13
011

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sans traitement équivalent à seize virgule un pour cent (16,1 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 8 novembre 2010 au 1^{er} avril 2011 inclusivement, soit accordé à monsieur Benoit Mercier, concierge (moins de 9 275 m²) à l'école du Pélican, édifice Laflamme.

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 10.12.13-08.3)

HR 10.12.13
012

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Claudette Duquette soit engagée pour un poste régulier à temps plein (30 heures par semaine) de concierge (moins de 9 275 m²) à l'école Sainte-Anne, et ce, à compter du 22 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.12.13
013

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Annie Moreau soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'agente

de bureau, classe I à l'École professionnelle de Métiers, et ce, à compter du 24 novembre 2010.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.12.13
014

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

Que, sur recommandation de la directrice générale, monsieur François Verhaegen soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (25 heures par semaine) de concierge de nuit (moins de 9 275 m²) à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, et ce, à compter du 11 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 27 OCTOBRE 2010 POUR UN MONTANT DE 4 285 231,69 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME ERMINIA MERLO (document RF 2010-12-13 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 27 octobre 2010 pour un montant de 4 285 231,69 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2010-12-13 09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 NOVEMBRE 2010 POUR UN MONTANT DE 3 456 172,97 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME SONIA BOULAY (document RF 2010-12-13 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 novembre 2010 pour un montant de 3 456 172,97 \$, vérifiée par madame Sonia Boulay (document RF 2010-12-13 09.2).

09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 24 NOVEMBRE 2010 POUR UN MONTANT DE 4 355 466,77 \$, VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR YVON PINEAULT (document RF 2010-12-13 09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 24 novembre 2010 pour un montant de 4 355 466,77 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2010-12-13 09.3).

Monsieur Eryck St-Laurent se retire pour le point suivant.

09.4 PROLONGATION DE L'OFFRE DE SERVICES FINANCIERS ET BANCAIRES (document RF 2010-12-13 09.4)

Considérant les travaux majeurs requis pour changer de fournisseur de services financiers et bancaires;

Considérant les travaux occasionnés au Service des ressources financières par l'implantation de la réforme comptable, travaux qui devraient se prolonger en 2011;

Considérant que notre fournisseur actuel, la Banque Nationale du Canada, accepte de prolonger pour une année additionnelle l'entente présentement en vigueur qui couvrirait la période du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2010, quant aux services financiers et bancaires;

Considérant que pour la durée de cette prolongation, la Banque Nationale du Canada maintiendra les tarifs et les conditions en vigueur dans son entente initiale;

Considérant que les services rendus par la Banque Nationale du Canada répondent adéquatement aux besoins de la Commission scolaires des Hautes-Rivières;

HR 10.12.13
015

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'autoriser la directrice générale à signer la prolongation de l'entente de fournitures de services financiers et bancaires selon les conditions de l'entente présentement en vigueur, et ce, pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

Retour de monsieur Eryck St-Laurent à 20 h.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 INSPECTION ET ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'ALARME-INCENDIE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RM 10.12.13-10.1.1)

HR 10.12.13
016

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Extincteur Supérieur Inc., le contrat pour l'inspection annuelle des systèmes d'alarme incendie des bâtiments de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ainsi que pour les services d'entretien de ces systèmes selon les taux horaire et d'indexation inclus aux documents de soumission, au montant de 73 652 \$ (taxes en sus) pour 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 CHOIX DES PROFESSIONNELS 2010-2011 (document RM 10.12.13-10.1.2)

HR 10.12.13
017

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accepter la recommandation du Comité de sélection pour l'engagement de professionnels relativement à la préparation des plans et devis, ainsi qu'à la surveillance des travaux, selon le tableau des projets ci-dessous :

Établissement	NO	Description du projet	Discipline	Recommandation	Estimation
Saint-Michel	002-2	Chauffage source (pas de relève actuellement: à prévoir) et zonage	Mécanique	Groupe GTI Experts-Conseils Inc.	175 000 \$
Saint-Vincent	003-9	Toiture divers bassins-fuite	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	150 000 \$
Paul-Germain-Ostiguy	005-2	Changer les fenêtres du Bloc A et enveloppe - Phase 2	Architecture	Groupe G. Carazzato	100 000 \$
Notre-Dame-Du-Sourire	006-3	Ajout d'un drain de toit (pente insuffisante)	Architecture / mécanique	Groupe G. Carazzato Groupe GTI Experts-Conseils Inc.	30 000 \$

Établissement	NO	Description du projet	Discipline	Recommandation	Estimation
Notre-Dame-de-Lourdes (Iberville)	015-5	Chauffage zone - secteur C	Mécanique	CIMA	150 000 \$
du Pélican (Laflamme)	018-1	Amélioration du contrôle de chauffage-Zonage	Mécanique	CIMA	70 000 \$
du Pélican (Laflamme)	018-10	Remplacer chauffage source - Ray-Pak	Mécanique	CIMA	100 000 \$
du Pélican (Chabanel)	020-9	Maçonnerie et enveloppe du bâtiment	Architecture	Groupe G. Carazzato	100 000 \$
Sacré-Cœur (Iberville)	021-12	Zonage chauffage isolation tuyauterie	Mécanique	Ameresco	100 000 \$
Sacré-Cœur (Iberville)	021-13	Remplacer chauffage source - Ray-Pak (2)	Mécanique	Ameresco	100 000 \$
Hamel	022-2	Zonage chauffage école	Mécanique	CIMA	100 000 \$
Hamel	022-6	Réfection de toiture bardeau (bassin D)	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	25 000 \$
Hamel	022-7	Remplacer chauffage source - Ray-Pak (2)	Mécanique	CIMA	100 000 \$
Capitaine-Luc-Fortin (Henryville)	025-5	Drainage et imperméabilisation des fondations	Civil	Génivar (JG)	150 000 \$
Capitaine-Luc-Fortin (St-Joseph)	030-4	Toiture (partielle)	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	30 000 \$
Jeanne-Mance	033-5	Modernisation chauffage source (ajout appoint électrique) et contrôles	Mécanique	CIMA	75 000 \$
Pointe-Olivier	037-1	revêtement de sol (2010-2011)	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	25 000 \$
Napoléon-Bourassa	047-1	Fenestration et enveloppe (par phase)	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	150 000 \$
Saint-Eugène	049-5	Rénovation des toilettes et ajout de vestiaires	Architecture.	Rochon Experts-conseils, ing./Groupe G. Carazzato, arch.	* 537 000 \$
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	050-7	Séparer pluvial du sanitaire (exigence ville)	Civil	Génivar	250 000 \$
Saint-Gérard	051-3	Toiture, divers bassins dont gymnase	Architecture	Les Architectes Massicotte & Dignard	150 000 \$
Bruno-Choquette	054-5	Remplacer chaudières (2) Ray-Pak	Mécanique	Rochon Experts Conseils Inc.	150 000 \$
Félix-Gabriel-Marchand	056-10	Zonage chauffage (expertise)	Mécanique	Ameresco	200 000 \$
Félix-Gabriel-Marchand	056-3	Fenestration (par phase)	Architecture	Groupe G. Carazzato	150 000 \$
Beaulieu	057-3	Chauffage source	Mécanique	Rochon Experts Conseils Inc.	150 000 \$
Beaulieu	057-9	Refaire les toilettes des filles et des garçons	Architecture / mécanique	Vincent Leclerc & Ass., architectes/Rochon	245 000 \$
Centre La Relance	058-2	Salle de toilettes filles	Architecture / mécanique	Vincent Leclerc & Ass., architectes/GTI	150 000 \$
Joseph-Amédée-Bélanger	059-3	Toiture bassins C1 et marquises	Architecture	Groupe G. Carazzato	50 000 \$
Joseph-Amédée-Bélanger	059-4	Ventilation au sous-sol	Mécanique	Groupe GTI Experts-Conseils Inc.	30 000 \$
Joseph-Amédée-Bélanger	059-6	Salle de toilettes du sous-sol (SDG) et plafond suspendu SS	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	15 000 \$
École professionnelle de Métiers	060-11	Agrandissement et réaménagement de la salle de métrologie-récupération des compteurs du laboratoire de l'atelier des plastiques local C-130.3 (expertise)(2010-2011)	Architecture.	Groupe G. Carazzato/ GTI experts cosels	100 000 \$
École professionnelle de Métiers	060-2	Toiture (3 bassins côté ouest)	Architecture	Groupe G. Carazzato	100 000 \$
École professionnelle de Métiers	060-3	Remise à niveau des systèmes CVC	Mécanique	Groupe GTI Experts-Conseils Inc.	150 000 \$

Établissement	NO	Description du projet	Discipline	Recommandation	Estimation
École professionnelle de Métiers	060-5	Parc de stationnement clôturé pour rangement véhicules autos et chariots élévateurs (280 mc)	Civil	Génivar	100 000 \$
École professionnelle de Métiers	060-7	Classe additionnelle en usinage (expertise)	Architecture	Groupe G. Carazzato	100 000 \$
Marguerite-Bourgeois	061-2	Aménagement d'une cour d'école conjointe avec NDSC (aménagement d'un débarcadere sécuritaire pour autobus et réfection de la cour -asphalte)	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes / Génivar	200 000 \$
Marguerite-Bourgeois	061-10	Fenestration (phase 3) et enveloppe /gymnase murs et rideau/cloisons toilettes	Architecture	Groupe G. Carazzato, arch.	*440 000 \$
Polyvalente Marcel-Landry	065-7	Chaufferie (2)	Mécanique	Ameresco	75 000 \$
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	067-24	Toiture phase 3	Architecture	Les Architectes Massicotte & Dignard	150 000 \$
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	067-7	Augmentation des panneaux électriques (pour ajout d'ordinateurs) et mise-à-jour des équipements électriques	Mécanique	Ameresco	100 000 \$
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	067-8	Changement des portes d'entrées principales élèves (gars et filles) et autres portes extérieures	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	75 000 \$
Dr.-Alexis-Bouthillier	068-10	Remplacer fournaies volcano (1 de 2)	Mécanique	Ameresco	75 000 \$
Dr.-Alexis-Bouthillier	068-2	Fenestration (phase 2)/enveloppe / toitures	Architecture.	Francis Lussier, arch.	*575 000 \$
Mgr-Euclide-Théberge	069-12	Refaire le revêtement de la piscine (et structure)	Architecture / Structure	Sophie Tétreault, architecte/Génivar	75 000 \$
Mgr-Euclide-Théberge	069-11	Refaire plancher gym	Architecture	Vincent Leclerc & Ass., architectes	80 000 \$
Mgr-Euclide-Théberge	069-22	Toilettes garçons E-102, installer des lavabos avec savon	Architecture mécanique	Vincent Leclerc & Ass., architectes/CIMA	50 000 \$
Mgr-Euclide-Théberge	069-4	Toilettes filles E-102, refaire au complet	Architecture mécanique	Vincent Leclerc & Ass., architectes/CIMA	150 000 \$
Marie-Rivier	080-16	Dry-O-Tron	Mécanique	Groupe GTI Experts-Conseils Inc.	150 000 \$
Marie-Rivier	080-17	Ajout de climatisation (Dectron)	Mécanique	Groupe GTI Experts-Conseils Inc.	150 000 \$
Marie-Rivier	080-4	Changement portes extérieurs Gym (13-14), corridor C (4-5), porte # 10	Architecture	Sophie Tétreault, architecte	25 000 \$
Marie-Rivier	080-7	Céramique plage et vestiaires	Architecture	Sophie Tétreault, architecte	150 000 \$
Diverses écoles (14)		Remplacement - système d'intercom 003-018-020-021-028-042-049-050-052-057-065-067-080-081	Telecom	Génivar	240 000 \$

* Appel d'offres sur invitation

Adopté à l'unanimité.

10.2 DEMANDE DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE MAJORITAIRE – LIMOCAR ROUSSILLON INC. (document RM 10.12.13-10.2)

Considérant la clause 44, de la Section XXI, du contrat de transport scolaire entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et Limocar Roussillon inc., indiquant que tout changement dans le contrôle majoritaire du capital-actions d'un transporteur doit être préalablement autorisé, par écrit, par la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la demande faite à la Commission scolaire des Hautes-Rivières par Limocar Roussillon inc., datée du 27 octobre 2010, d'autoriser une modification au contrôle majoritaire de leur compagnie mère;

HR 10.12.13
018

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder le changement dans le contrôle majoritaire du capital-actions de la compagnie mère de Limocar Roussillon inc., tel que décrit dans la lettre de M. Yves Winger, président-directeur général de Limocar Roussillon inc., en date du 27 octobre 2010.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté remercie mesdames Andrée Bouchard et Claude Boivin qui ont transmis diverses informations aux membres du Comité de parents, lors de leur dernière rencontre tenue le 7 décembre dernier.

La consultation relative à la Politique d'admission et d'inscription des élèves s'est tenue lors de cette rencontre. Les commentaires émis seront transmis à la Commission scolaire dans les prochains jours.

Au nom des membres du Comité de parents, madame Côté transmet à chacun des membres du Conseil des commissaires, ses meilleurs vœux pour la période de temps des fêtes.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 10.12.13
019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Lefebvre, enseignante en musique à l'école Beaulieu, ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé au concert de Noël offert le 3 décembre dernier. Ces événements sont des occasions de constater, une fois de plus, tout le travail réalisé par nos enseignants et nos élèves.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.12.13
020

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Annick Marcantonio ainsi qu'à ses élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville, pour leur participation au Salon des métiers d'art de Montréal. Madame Marcantonio s'est même rendue, le samedi 11 décembre dernier avec les parents de ses élèves à cet événement.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.12.13
021

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Annick Marcantonio, enseignante à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville et à sa remplaçante, madame Véronique Robert ainsi qu'à leurs élèves qui ont participé dimanche dernier, au concert de Noël offert à l'église d'Henryville.

Adopté à l'unanimité.

HR 10.12.13
022

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que des félicitations soient adressées à monsieur David Galipeau, entraîneur, ainsi qu'aux joueurs de l'équipe de football de la Polyvalente Marcel-Landry qui ont remporté le *Bol d'Or*, le 14 novembre dernier à l'Université Bishop.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 10.12.13
023

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL